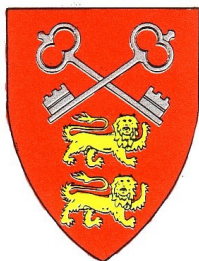


SOM'INFOS



La Gazette du village



Bulletin n° 53 – Janvier 2011



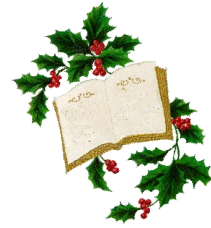


SOMMAIRE

Mes Chers Administrés.....	3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	4
Travaux de la salle polyvalente.....	4
Acquisition de la propriété Bossard.....	5
Tarifs communaux 2011.....	6
"Sommervieu.fr" est arrivé.....	7
Tableau de classement des voiries communales.....	7
Association de Développement Territorial Local du Bessin – ADTLB.....	8
Repas des Aînés.....	8
Stade "Bernard Ravend".....	9
Demandes de passeport.....	9
XIXème Salon d'automne.....	10
NOS ASSOCIATIONS.....	10
Le Club du Temps de Vivre.....	10
Le Comité des Fêtes.....	11
L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu.....	12
L'Association des Parents d'Elèves.....	13
Som'ateliers.....	13
Quelques numéros utiles.....	14
Numéros d'urgence.....	15



Mes Chers Administrés



E Nous voici au terme de cette année 2010 si fertile en événements que je me contenterai d'un résumé sur nos activités locales, et bien entendu, commencerai par le bilan traditionnel en matière de réalisations municipales.

D Tout d'abord dans le domaine des travaux, nous avons poursuivi notre programme de réfection de voiries avec la remise en état des rues des Primevères et des Perelles.

I En matière d'économie, le projet de création d'un commerce local est en voie de concrétisation; nous venons, en effet, d'acquérir l'ancienne ferme Bossard avec pour objectif, le rétablissement d'un café-restaurant épicerie (un multi-services), le lotissement communal édifié sur la parcelle voisine des bâtiments devant financièrement nous aider à éponger la dépense. Cette réalisation sera sans doute opérationnelle fin 2011, début 2012.

T Nous avons également rempli une autre promesse électorale, celle de baptiser notre stade du nom de Bernard Ravend, ancien adjoint au maire dans le dernier mandat et qui fut la cheville ouvrière de l'école de football de la commune, de même que l'une des figures les plus emblématiques en matière d'entraînement des jeunes pendant plus de trente cinq ans. Hommage lui a donc été rendu.

O Dernière réalisation terminée : la mise en place d'un site informatique présentant la commune dans tous ses aspects, projet mené à bien par la commission informatique sous la houlette de M. Bidard, vice-président et de la Société Nota Bene, maître d'œuvre. Voilà pour les réalisations strictement municipales.

R Maintenant, je voudrais consacrer quelques lignes aux présidents des associations et à leur bureau respectif pour les féliciter du travail accompli tout au long de l'année. Bénévoles et dévoués, ils (et elles) consacrent leur temps quand ce n'est pas leur argent pour développer des activités diverses et variées à toute une population, ce qui contribue à donner à notre commune une réputation de dynamisme très appréciée même à l'extérieur. Je profite donc de cet édito pour leur témoigner notre reconnaissance.

I Merci également à tous les employés municipaux pour leur travail, pour leur polyvalence, leur conscience professionnelle afin de maintenir notre village propre et agréable à vivre. Merci enfin à tous les conseillers et conseillères pour leur volonté de voir aboutir les projets élaborés pendant les séances du Conseil où le sérieux affiché lors des discussions s'accompagne d'une bonne humeur et d'une camaraderie jamais démenties. Les résultats sont là, preuves d'un état d'esprit qui règne depuis des années. Merci à mon adjointe et mes adjoints qui président les différentes commissions et qui participent avec compétence à la mise en application des décisions municipales. Merci à vous, chers amis pour votre cohésion, condition indispensable à la réussite d'une équipe.

L Dernier sujet abordé, celui de l'intercommunalité, sujet vaste et contrasté. Vaste par l'étendue des compétences concernées, contrasté par les différences existant dans leur exploitation. Vous pouvez suivre, (encore dernièrement) dans les compte-

E rendus diffusés par les journaux, les péripéties qui émaillent les assemblées communautaires, péripéties aussi vaines qu'inutiles dans la mesure où le président de Bayeux-Intercom a déjà sa majorité avant même d'entrer dans la salle des délibérations, (plus de trente deux voix sont nécessaires alors qu'il en a déjà pas loin de quarante assurées).

D Nous sommes donc revenus comme au bon vieux temps du président Bansard où toute tentative d'opposition était vouée à l'échec. Vous comprendrez alors que la présence d'une opposition à certaines décisions, quel que soit le sujet, n'a aucune chance d'aboutir. Dans ces conditions et dans la mesure où l'on ne voudrait plus cautionner certaines pratiques, il serait donc préférable d'adopter la seule attitude possible et que je conseille vivement à mes collègues maires, ce serait tout simplement de ne pas siéger aux assemblées comme aux commissions et qui plus est, de le faire savoir, par voie de presse par exemple.

I

T

O Le regroupement des maires ruraux serait également souhaitable car il aurait plus de force pour convaincre les dirigeants de changer d'attitude. Dans le cas contraire, une majorité de délégués refusant de voter le prochain budget aurait pour conséquences la dissolution du bureau existant et donnerait lieu à de nouvelles élections. (Actuellement, seul, mon premier adjoint, Monsieur Guillotin, se rend aux assemblées avec une procuration et des consignes de vote, il est en effet inutile de siéger à deux pendant des heures dans une telle assemblée).

R

I

A Pour conclure maintenant cet édit de fin d'année, je veux, au nom de mes collègues, vous présenter à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, nos vœux les plus sincères; vœux de santé, surtout pour celles et ceux qui souffrent, vœux de prospérité si c'est possible; que celles et ceux qui galèrent actuellement puissent retrouver du travail afin de se sortir de cette précarité qui touche nombre de nos concitoyens.

L

A toutes et à tous, nous souhaitons une bonne année 2011 et espérons que vous ayez passé de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Maire : H. BODIN



INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux de la salle polyvalente

De nombreux travaux sont à réaliser dans notre salle polyvalente : plafond à rénover, éclairage, peinture, chauffage ...

Un groupe de travail est constitué pour déterminer tous les besoins nécessaires à cette salle afin de mieux cadrer la nature et le montant des investissements.



Acquisition de la propriété Bossard

Dans sa séance du 28 mai 2010, le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de la propriété Bossard, située rue de l'église.

Le 8 juillet dernier, en l'étude de Maître Bloch, la promesse unilatérale de vente a été signée par Mme GAUTIER Fabienne & JEAN Laurent (héritiers) et la commune de Sommervieu. Cette promesse de vente, reçue en mairie le 25 octobre, est consentie pour un délai expirant le 30 novembre 2010.

L'acte notarié relatif à l'achat de cette propriété a été signé le 9 décembre 2010.



Cette acquisition comprend : la maison d'habitation, les dépendances, les anciens bâtiments d'exploitation, les hangars, puits et herbages.

Plan de financement

Coût du projet :

• bâtiments du corps de ferme :	300 000 €
• herbage jouxtant les bâtiments :	200 000 €
• frais de notaire :	25 000 €
• viabilisation du terrain pour aménagement d'un lotissement :	375 000 €
	<hr/>
• Coût global de :	900 000 €

Financement :

• apport de la commune :	25 000 €
• acquisition des bâtiments – prêt sur 25 ans :	300 000 €
• viabilisation de l'herbage – prêt relais :	575 000 €
	<hr/>
• Total de :	900 000 €

Finalité du dossier :

- la vente des parcelles viabilisées couvrira tout ou partie des emprunts,
- les bâtiments seront utilisés pour l'installation d'un commerce, le garage municipal et des espaces publics.

Création d'un budget annexe "lotissement communal "

- Le projet d'aménagement comprend également la réalisation d'un lotissement communal voué à l'accueil d'habitations. Vu la toponymie des lieux, ce lotissement porte le nom de "lotissement des Pommiers".
- Un budget annexe au budget primitif 2010 est voté par le conseil municipal, et sera créé par le Trésor public.



Tarifs communaux 2011

Ces tarifs sont inchangés par rapport aux tarifs 2010



Location de la salle polyvalente

Durée de location	Commune	Hors commune
2 jours	230 €	Salle non louée
1 jour	170 €	Salle non louée
Vin d'honneur	95 €	95 €
Location de la vaisselle	1 € par personne	néant
Caution	300 €	300 €

Location de la salle pour toutes activités commerciales par week-end de 2 jours (exposition-vente, vente au déballage, etc.)	320 €
Location de la salle pour toutes activités associatives pendant la période de septembre 2010 à juin 2011 :	
• Association dont le siège social est à Sommervieu	50 €
• Association dont le siège social est hors commune	100 €

Tarifs divers

Photocopies A4	0,18 € la photocopie
Pompe communale	35 €
Panneau publicitaire Leconte	115 €

Cimetières

Concession ancien cimetière : 30 ans	130 €
Concession ancien cimetière : 50 ans	180 €
Concession nouveau cimetière : 30 ans	320 €
Concession nouveau cimetière : 50 ans	420 €
Cave-urne : 30 ans	600 €
Cave-urne : 50 ans	750 €





"Sommervieu.fr" est arrivé

Après de nombreuses semaines, voir de nombreux mois d'études pour essayer d'élaborer un cahier des charges assez complet, avec l'aide précieuse de la Société NOTA BENE pour créer notre site communal accessible à tous, notre projet est enfin arrivé à son terme.

En ligne depuis le 2 décembre dernier, "Sommervieu.fr" est conçu pour vous donner un maximum d'informations sur notre commune, des renseignements utiles et pratiques dans divers domaines.

Plusieurs chapitres ont été créés, en voici quelques uns :

- "La découverte de notre village" vous permet de voir Sommervieu sous des angles peut-être méconnus par quelques uns d'entre nous.
- "La vie municipale" vous permet non seulement de reconnaître toute notre équipe mais aussi d'être informés sur les différents sujets évoqués lors de nos réunions de conseil.
- La rubrique "Enfance et jeunesse" vous apporte un grand nombre de renseignements sur toute la vie scolaire de vos enfants : tarifs, menus etc...
- Notre commune est riche en associations diverses, le domaine "loisirs, culture" vous permet de connaître toutes les manifestations sportives, culturelles et paroissiales qui seront organisées, leurs comptes-rendus, leurs résultats.
- Dans "vie économique locale" vous trouverez une liste de nos artisans et entreprises communaux. Des offres d'emploi (avec une mise à jour continue) vous sont proposées.
- Et bien d'autres informations que nous vous laissons découvrir !

Bonne visite sur notre site web "sommervieu.fr" !



Tableau de classement des voiries communales

La dernière mise à jour du tableau de classement unique des voiries communales, datée du 8 septembre 2009, recensait une longueur de voirie de 6 640 mètres.

Dernièrement, le conseil municipal a décidé d'intégrer, dans le domaine public communal, les voies nouvelles d'une largeur de 5 mètres à savoir :

- la rue des Quairières – longueur 357 mètres,
- la rue du groupe Alsace – longueur 73 mètres,
- la rue du groupe Cigogne – longueur 540 mètres



La nouvelle longueur de voirie communale s'élève à 7 180 mètres.

Association de Développement Territorial Local du Bessin – ADTLB

Cette association loi 1901 a été créée en 1980. 88 communes sont déjà adhérentes, dont 4 communautés de communes.

Son président Monsieur Christian Nisse est venu présenter son association lors de la séance du conseil municipal du 1er octobre dernier.

Elle a pour but d'assurer :

- la valorisation et l'animation du patrimoine,
- l'accès à la culture pour tous.



L'action de l'A.D.T.L.B. se décline en plusieurs axes :

- développement de manifestations culturelles : organiser des manifestations qui répondent aux attentes des habitants et ce, toute l'année,
- développement socioculturel : permettre à un public défavorisé d'avoir accès à la culture (actions en faveur des habitants isolés et en difficultés sociales),
- développement du tourisme culturel : associer l'offre culturelle et touristique.

A la majorité des voix, le conseil municipal accepte l'adhésion à cette association à compter du 1er janvier 2011. La cotisation s'élève à 1,67€ par habitant.



Repas des Aînés

Le 7 novembre dernier, la Municipalité invitait ses aînés au traditionnel repas annuel.



C'est dans une excellente ambiance qu'une soixantaine de convives s'est retrouvé autour des doyens (Madame Louise Blanlot et Monsieur Henri Bernard), à la salle polyvalente, pour déguster le repas préparé par le traiteur et servi par les membres de la commission municipale.



Au cours de l'après-midi, un intermède musical proposé par l'Orphéon de Bayeux a été très apprécié de l'assistance et après quelques pas de danse, tout le monde s'est séparé satisfait en se promettant de revenir l'an prochain.



Stade "Bernard Ravend"

Le 25 septembre 2010, nous nous sommes retrouvés au stade pour lui donner le nom de :

"Bernard Ravend"

Cette tradition veut que l'on honore symboliquement une personnalité pour sa contribution à une cause à caractère public. La faire passer à la postérité est une manière de lutter contre l'oubli.

En donnant son nom au stade municipal, nous voulions, ne pas oublier celui qui fut la cheville ouvrière des animations sportives à Sommervieu.

Bénévolement, Bernard a encadré, durant de nombreuses années, les enfants de l'école de football de notre commune. Adeptes du vélo, footballeur lui-même et grand défenseur de l'esprit sportif, il savait inculquer aux jeunes toutes les valeurs du sport, tels que le fair-play, le courage, le respect des autres, non seulement pendant les matches mais également dans leurs vies au quotidien.

A l'heure de la retraite, notre secrétaire de mairie, devenu Maire-adjoint, Bernard a continué à pratiquer ce qui constituait pour lui un véritable sacerdoce : défendre le sport. Délégué aux affaires sportives, il nous a malheureusement quitté trop vite.



C'est pour ces raisons que nous sommes fiers, d'avoir donné son nom au stade, qui enfin cesse d'être anonyme.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les responsables sportifs, ceux d'hier et d'aujourd'hui, qui se dévouent bénévolement pour que l'activité sportive perdure dans notre commune.

Merci à Mr Gautier, actuel président et son équipe de bénévoles Mrs Julienne, Lecoq et tous les bénévoles qui ont fait que cet après midi soit réussi.

Un grand merci également, à sa femme Monique Ravend, son fils Sylvain et sa famille pour nous avoir aidés à organiser une journée conviviale, au reflet de Bernard.

Que ce nom inspire les équipes à venir. Qu'il soit le symbole de l'esprit sportif mais aussi de celui de notre reconnaissance et perpétue le souvenir de celui qui a tant fait pour le sport dans notre commune.



Demandes de passeport

Toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

Les démarches ne peuvent être effectuées que dans l'une des mairies **équipées d'une station biométrique**.

Toute nouvelle demande ou renouvellement de passeport doit être effectué **directement** à la mairie de Bayeux, équipée de cette station.

La mairie de Sommervieu n'est plus habilitée à traiter ces dossiers.

XIXème Salon d'automne



Le XIX^{ème} Salon de peinture et sculpture, organisé par la municipalité et la commission culture, a eu lieu les 16 et 17 octobre 2010. Chantal CHARAU, lauréate du XVIII^{ème} salon, était invitée d'honneur.

Hubert BODIN a ouvert le salon à l'occasion du vernissage qui s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités dont MM. Jean-Marc LEFRANC, Député, et François de BOURGOING, Conseiller général, Présidents d'honneur du salon. C'est également pendant le vernissage que le public, très

nombreux, a pu apprécier le talent de Nadine WALCZAK à l'accordéon.

Trente-deux artistes de Sommervieu et des environs pour la plupart, ont exposé plus de 120 tableaux qui ont ravi pendant tout le week-end plus de 500 visiteurs. Les sculptures sur béton cellulaire de Gérard DELAMARE, et celles en fer soudé de Laurent MARIE ont également été particulièrement appréciées.

Comme tous les ans, le salon était doté d'un prix de la municipalité, attribué par un jury composé des membres de la commission culture, des conseillers municipaux et des présidents des associations de la commune. Celui-ci a été attribué à Jean-Paul JEHENNE pour ses pastels

représentant des monuments de la région ou des natures mortes. Le prix du public, issu du vote de chaque visiteur a été attribué à Fabienne ADAL pour ses huiles sur papier toilé évoquant des danseuses en mouvement. Le prix des enfants a été attribué à Jean-Claude FRANCOISE pour ses toiles à l'acrylique représentant peluches, tournesols ou coqs.

Félicitations à tous les récipiendaires !!

La commission remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour l'organisation de cette manifestation, en particulier les employés municipaux et les bénévoles qui ont

participé au montage des panneaux d'accrochage.

La réussite de ce nouveau salon encourage à poursuivre ce rendez-vous devenu traditionnel.

NOS ASSOCIATIONS

Le Club du Temps de Vivre

Nous voilà en 2011 et nous profitons de ce bulletin pour vous présenter tous nos bons vœux. Comme chaque année, notre exposition-vente a eu lieu fin novembre à la mairie, nous avons également participé au marché d'Arromanches et à celui de l'A.R.E.S. Le 11 décembre.

Le 16 décembre, nous avons partagé la bûche de Noël et chacun est reparti heureux avec un petit cadeau...

Galette des rois mi-janvier et nous voilà d'attaque pour cette nouvelle année !

Le Comité des Fêtes

Le comité s'est réuni pour son assemblée générale le 25 septembre et nous avons eu deux départs et une petite nouvelle: Dominique Lecot est venue se joindre à nous.

Merci à Nathalie Le Huby qui a activement participé à la vie du groupe depuis sa formation en 1999 et à Olivier Foubert qui lui non plus n'a pas ménagé ses efforts pour la réussite des animations que nous vous avons proposées au cours de ces dernières années.

L'orchestre "Amus'ette" invité pour faire danser lors de notre soirée du mois d'octobre, a su mettre une ambiance très sympathique et tous les danseurs ont pu mettre leur talent sur la piste, après avoir dégusté un excellent colombo de poulet (cette recette créole a fait l'unanimité) Il faut dire que le traiteur, qui est un habitué des repas organisés dans la commune ne loupe jamais ses recettes.



Le 6 novembre nous avons fêté le cinquantième anniversaire du Comité en vous offrant une représentation théâtrale.

La troupe des "Joyeux Colibris" a captivé petits et grands avec un spectacle de qualité et pour tous



les âges. La salle était comble, et les éclats de rire résonnaient souvent.



Les comédiens ont été très applaudis. Nous avons eu peur de ne pas avoir confectionné suffisamment de gâteaux, mais, nous avons néanmoins réussi à offrir à tous un dessert maison.

Devant la réussite de ce spectacle, nous avons envisagé d'inscrire cette animation dans notre calendrier.

Décembre est le moment où le village se pare de ses habits de fête et pour ne pas déroger à une coutume maintenant bien en place, nous avons sollicité les enfants de l'école pour décorer le parc et la place de la mairie avec des objets qu'ils ont confectionnés. C'est un moment bien agréable que les enfants apprécient beaucoup. Nous récompensons leur travail par un paquet de friandises offert à chacun sans oublier les adultes qui les encadrent.



Un grand merci à toutes et à tous.

A l'heure où paraîtra notre journal communal la galette des rois sera passée, nous espérons seulement que vous aurez été nombreux à cette dégustation amicale et gratuite offerte à tous et à toutes.

Toute l'équipe du Comité vous souhaite une très bonne et heureuse année 2011.



L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu

L'année vient de se terminer par un Marché de Noël... une autre commence : chacun des membres vous présente ses meilleurs vœux.

Le programme des travaux envisagés pour 2010 a bien été réalisé comme prévu.

En effet, le premier chantier portait sur l'éclairage extérieur de l'église et du clocher : c'est en harmonie avec le S.D.E.C. (Syndicat Départemental d'Electrification du Calvados), la commune et notre association que ce projet s'est concrétisé.

D'autres actions ont également été réalisées : la confection d'une estrade et d'un pupitre pour le célébrant.

Maintenant l'avenir est devant nous. Nous envisageons, pour 2011, la restauration des tableaux de l'église classés ou inscrits à l'inventaire du patrimoine, en particulier les deux tableaux du XVIII^{ème} siècle représentant les saints patrons de la paroisse, Saint Pierre et Sainte Geneviève. Le dossier est en cours d'étude et nous pensons aboutir dans les mois à venir.

L'autre projet qui nous tenait à cœur était la poursuite du chemin de croix au point de la tapisserie de Bayeux, avec la création d'une quinzième station représentant le tombeau vide et l'annonce de la résurrection. Ce travail de broderie est en cours, et 15 personnes se réunissent régulièrement pour cette réalisation constituée d'un assemblage de 21 pièces, qui devrait aboutir au printemps prochain .



Ce qui nous met en confiance, ce sont les bonnes relations entretenues avec tous ceux qui s'impliquent dans nos projets tant sur le plan des travaux que sur le plan financier. Un des objectifs est la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas, chers amis, à nous rejoindre en remplissant le bulletin de souscription qui sera bientôt déposé dans votre boîte à lettres.

Merci d'avance pour votre bon geste.

Encore une fois tous nos vœux de Bonne Année à tous !

Le Président,
Bernard MAUPLIER



L'Association des Parents d'Elèves

Pour fêter les vacances de Noël, les enfants ont dansé avec le BAL MANDARINE et ont découvert des jouets, des jeux et livres dans les classes distribués par le Père Noël venu en avance. Cette année, Les petits écoliers auront la chance de s'initier à l'art du cirque toute une semaine avec une représentation donnée aux parents. Ce projet représente un gros budget, les enseignants ainsi que l'A.P.E œuvrent pour en réduire le coût.



En cette fin d'année, nous dressons un bilan positif pour l'A.P.E de Sommervieu. Nous ne pouvons que nous réjouir de la participation des parents et de la bonne ambiance qui règne au sein de l'association.

Les nombreuses manifestations que l'APE a pu organiser (kermesse, bourses aux vêtements, bourses aux jouets, vente de sapins, grilles de Pâques, etc...) permettent non seulement un soutien financier à l'école mais contribuent aussi à la vie sociale de notre commune. Grâce à l'argent récolté, nous

pouvons ainsi offrir aux enfants un spectacle de Noël, des jeux éducatifs, des livres, du matériel pour aider nos instituteurs dans leurs tâches,

MERCI aux nombreux parents qui sont présents lors des manifestations.

MERCI aux membres actifs pour leur efficacité et leur sympathie.

MERCI à Monsieur le Maire et aux Conseillers pour la subvention donnée à l'AP.E.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2011.



Som'ateliers

Les cours de Qi Gong ont bien repris avec Jean Yves LARTIGUE . Nous comptons 70 adhérents sur 3 cours par semaine. Il reste quelques places le lundi à 17 h 15.



L'activité Gym (renfort musculaire, step) a rejoint Som' atelier depuis le 4 octobre avec Adeline CHEVALLIER. Les cours ont lieu le lundi soir de 20 h 30 à 21 h 30. Déjà 16 adhérentes (de 17 à 60 ans) inscrites à suivre le rythme sous l'œil averti de leur sympathique professeur. Vous pouvez

bien sûr venir essayer une séance à tout moment.

Un stage country a eu lieu le 13 novembre, tout les stagiaires étaient ravis de leur après midi et nous programmerons bien entendu d'autres stages et d'autres danses en ligne.



Vous pourrez trouver les prochains évènements sur le site de la commune et dans vos boîtes aux lettres.

Toute l'équipe Som'atelier vous souhaite une excellente année 2011.

Quelques numéros utiles

- **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30, le jeudi de 9h30 à 12h00.



02 31 21 74 96 ou 02 31 51 01 93
sommervieu.mairie@wanadoo.fr

- **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - **02 31 26 84 84**
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - **02 31 51 02 15**

- **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - **02 31 22 99 82**
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

- **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - **02 31 21 52 50**
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

- **Croix Rouge Française** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 22 22**
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

- **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 92 75 25**
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

- **Journée d'Appel de Préparation à la Défense – J.P.A.D.** - **02 31 38 47 50**
Centre du Service national de Caen
14054 Caen Cedex 4 – www.defense.gouv.fr (rubrique jeunes & JPAD)



- **Les Restaurants du cœur** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 71 63**
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

- **Liste des assistances maternelles du département** - **02 31 57 17 67** - www.cg14.fr

- **PAIO du Bessin** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
Espace Lumière - 4 boulevard Sadi Carnot – 14405 Bayeux - **02 31 92 60 55**

- **Permis de conduire**
Centres organisant des stages de récupération de points - www.calvados.pref.gouv.fr

- **Relais alimentaire** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 22 91 34**
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,

ouvert début avril jusqu'au début décembre.

- **Service Public**
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - **3939**
www.service-public.fr

- **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuiret à Bayeux - **02 31 92 92 40**

- **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 22 82 27**
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h

Numéros d'urgence

- S.A.M.U. secours médicaux** 15

- Appel d'urgence européen** 112

- Centre hospitalier de Bayeux** 02 31 51 51 51

- Drogues, alcool tabac**
Info service : **0800 23 13 13** - numéro vert

- Enfance maltraitée** 119

- Hébergement d'urgence** 115

- Police et gendarmerie** 17

- Pompiers, incendie et secours** 18

- SIDA Info service (appel gratuit d'une ligne fixe)**
0 800 840 800

- SOS Amitié à Caen (urgence et assistance)**
02 31 44 89 89

- SOS Médecins** 3624

- SOS Violence conjugale** 3919

- SOS Viols (appel gratuit d'une ligne fixe)**
0 800 05 95 95

- Urgences dentaires de 9h à 12h les jours fériés**
02 31 85 18 13

- Vétérinaires 24h / 24** 02 31 92 00 60



<><><><><><><><><><><><><><>

Mairie de Sommervieu

Directeur de la publication : Hubert BODIN - Rédacteur en chef : Serge GUILLOTIN

Comité de rédaction : Rachel BOBEE, Martine CHOPIN, Anne-Marie LEONET, Thérèse LEREBOURG,
Nadège LEROSIER, Gilbert RAMEAUX.

Mise en page : Thérèse LEREBOURG

Imprimerie : DIAMEN Imprimerie du Bessin